

# FONDATION EMERA

La Fondation EMERA est reconnue d'utilité publique au sens des articles 60 et suivants du code civil suisse.

Son mandat est reconnu par l'Assurance-Invalidité.

Des conventions signées avec l'Etat du Valais et l'organisation suisse Pro Infirmis définissent concrètement ses divers champs d'intervention.

Sa mission générale consiste à :

- préserver la dignité et améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap domiciliées en Valais,
- prévenir les causes et les facteurs de risque des situations de handicap,
- mettre en place les mesures qui permettent à une personne en situation de handicap de réaliser ses habitudes de vie de la manière la plus autonome possible,
- maintenir et développer les compétences de toutes les personnes concernées par une situation de handicap,
- informer et sensibiliser tous les acteurs de la société pour prévenir des situations de handicap et améliorer la tolérance de la communauté,
- réduire les obstacles environnementaux et les discriminations.

## Fondation EMERA

56, Avenue de la Gare  
Case postale 38  
1920 Martigny  
027 / 720.46.70



